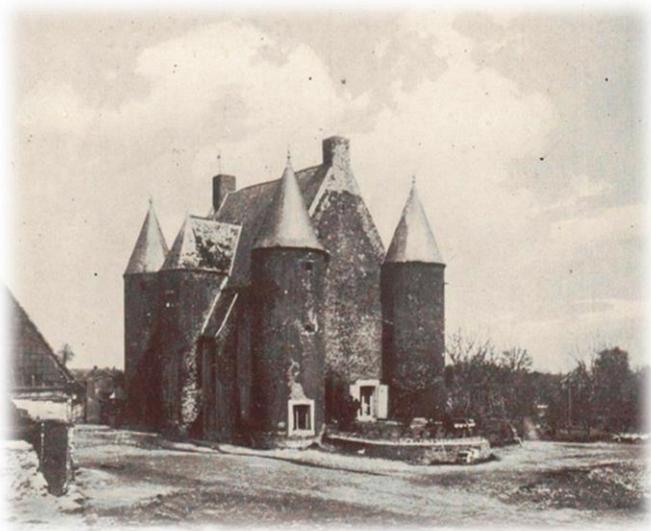
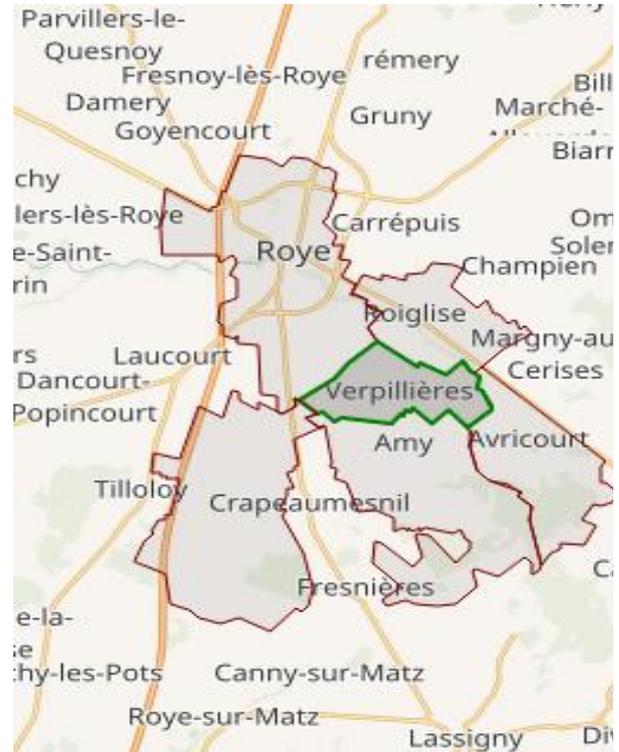


2023

Numéro 8

BULLETIN
MUNICIPAL
VERPILLIERES



SOMMAIRE

Le mot du Maire
Population, Etat Civil, Recensement
Scolarité, Garderie
Comité des fêtes
Secrétariat
Cérémonies
Travaux
Les Hauts de France propres
Le bus « France Services »
Festivités
Divers
Remerciements

LE MOT DU MAIRE

Mesdames Messieurs les Élus

Mesdames, Messieurs les présidents des associations et leurs membres,
Mesdames, Messieurs, chers amis, chers concitoyens,

Au nom de l'équipe municipale, j'aimerais vous présenter mes meilleurs vœux pour 2024. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements, personnels et professionnels. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, notamment pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

De manière plus générale, je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit guidée par des valeurs qui devraient toujours nous animer collectivement, celles de la solidarité et du partage.

La communication est essentielle dans la vie d'une commune. Nous avons bien conscience que nous vivons dans un monde en mouvement, où les nouvelles technologies ont la capacité de rapprocher les citoyens et d'accélérer le partage de l'information.

Je sais que vous êtes nombreux sur nos supports numériques d'informations que sont notre site internet et Intra-muros et je profite de ces quelques lignes pour remercier Mme Amory pour son excellent travail de communication.

2024, certes nos ennuis de citoyens tranquilles vont perdurer, la tondeuse du voisin fera encore du bruit, le ramassage des poubelles aussi, après le passage des camions et des engins agricoles, les chiens vont continuer à aboyer et même les coqs continuer de chanter matin.

Dans ce contexte difficile de conflits, de difficultés économiques, d'isolement, restons unis, soyons bienveillants les uns envers les autres.

Je sais que nous sommes plus forts si nous construisons l'avenir ensemble, les uns avec les autres, les uns pour les autres.

Je vais consacrer ces prochaines lignes pour faire un bilan de ces trois années de travail pour améliorer, rénover, embellir avec les moyens de notre petite commune.

2020

- Nettoyage, élagage de la mare,
- Réalisation d'un Jardin du souvenir,
- Sécurisation cloche église
- L'embellissement, le fleurissement et les tontes du village

2021

- Travaux de réfection peinture école
- Travaux de réfection des portes bibliothèque, garage, cour école et re jointement des murs école, mairie.
- L'embellissement, le fleurissement et les tontes du village

2022

- Achat de table et chaises pour l'école,
- Remise en peinture de l'abri bus,
- Remplacement du grillage défectueux coté Plasmans par du grillage rigide,
- Installation d'une jardinière dans la cour de l'école pour les cultures de la classe de Madame BROCHU,
- Remplacement de l'horloge pilote radio, le battant, des brides et moteur de volée avec son ensemble de transmission,
- Les travaux de rénovation peinture de la porte de l'église et du portillon du cimetière
- La création d'entrées charretières et le drainage du fossé Grande Rue,
- Installation d'éléments de décoration dans la cour de l'école (crayons de couleurs imaginés par Fabien),
- L'embellissement, le fleurissement et les tontes du village,

2023

- Continuité du projet d'aménagement des réserves incendies avec intervention d'un géomètre pour le bornage du terrain situé rue de Nesle.
- Installation de ralentisseurs devant l'école, mise en place d'un zébra pour l'arrêt des bus et création de place de stationnement en face de l'école avec une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Demande auprès de la Communauté de Communes du Grand Roye pour le passage mensuel du bus France Service.
- Acquisition de nouvelles tables pour la salle polyvalente.
- L'embellissement, le fleurissement et les tontes du village.

A cet égard, je tiens à remercier les bénévoles, les volontaires, les agents, les citoyens, notre association et les élus qui contribuent au dynamisme de notre village. C'est une énergie entre dévouement et investissement de temps au service des autres et pour l'intérêt collectif.

Merci à vous.

Je vous réitère donc mes vœux en vous souhaitant que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jocelyne LEVERT

Maire de Verpillières



POPULATION

Selon l'INSEE, la population légale à compter du 1^{er} janvier 2024 est de 171 personnes

	2020	2021	2022	2023
NAISSANCES	1	0	0	3
MARIAGES	0	0	1	0
DECES	2	1	4	0

L'ETAT CIVIL

Nous avons eu 3 naissances

OMNES Simon le 29 avril

BANAZIAK Théa LE 11 juillet

MANDIC Maëly le 18 novembre



LE RECENSEMENT

Cette année vous avez participé au recensement de la population. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au Budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière, notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc...) de programmes de rénovation des quartiers et de moyens de transport à développer.

Vous avez réservé le meilleur accueil à notre agent recenseur et nous vous en remercions.

Votre participation essentielle est un devoir civique simple et utile à tous.

Nous vous remercions pour votre participation.

LA SCOLARITE

Voici la composition des classes de CHAMPIEN, VERPILLIERES, RETHONVILLERS, ROIGLISE et CARREPUIS

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Ecole - Enseignant	Nombre d'élèves par section	Total
Champien-M.DURIER	Toute petite section :	4
	Petite section :	3
	Moyenne section :	15
Verpillières-Mme BROCHU	Grande section :	9
Rethonvillers-M.ANTIOCHUS	Cours préparatoire :	13
Roiglise-Mme BAUDHUIN	Cours élémentaire 1 ^{ère} année :	9
	Cours élémentaire 2 ^{ème} année :	5
Carrépuis-Mme MARIE	Cours moyen 1 ^{ère} année :	10
	Cours moyen 2 ^{ème} année :	8

Monsieur DURIER précise qu'il va accueillir un élève de toute petite section en avril 2024.

Les membres du conseil d'école ont tenu une première réunion le 14 novembre dernier. Ils constatent que 55 élèves domiciliés dans le RPI n'y sont pas scolarisés. Afin d'éviter cette situation il est décidé qu'à partir de janvier un groupe de personnes se chargera d'écrire un flyer présentant les avantages de notre RPI.

En février, mars et afin de réduire les appréhensions pouvant conduire à la scolarisation des élèves en dehors du RPI, des rencontres auront lieu avec les familles.

Les classes de Verpillières, Roiglise, Rethonvillers et Carrepuis sont allées à la piscine. Malgré le manque de maîtres-nageurs, les séances se sont bien déroulées.

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP et vont de ce fait, participer à des rencontres sportives. Elles vont aussi participer à un cycle tennis.

Le centre socio-culturel proposera à toutes les écoles un spectacle vivant

CM1 et CM2 : Les Mars Brothers

CE2 : J'ai dormi près d'un arbre

CE1 : Jeu

CP : La dignité des gouttelettes

GS : Jeu

PS et MS : La dignité des gouttelettes

Quant au projet école et cinéma, les classes de Verpillières, Rethonvillers, Roiglise et Carrepuis y participeront. Les films retenus sont les suivants :

L'île de Black Mor de Jean-François LAGUIONIE

Le jardinier qui voulait être roi de Vlasta POSPISILOVA

Jason et les Argonautes de Don CHAFFEY

La vallée des loups de Jean-Michel BERTRAND

Pour les projets particuliers des écoles

Champien : projet oiseaux

Verpillières : semaine du goût, défi maths en partenariat avec l'OCCE, rencontre au collège de Roye pour une animation

Rethonvillers : aime tes dents, concours de dessin pour le Téléthon

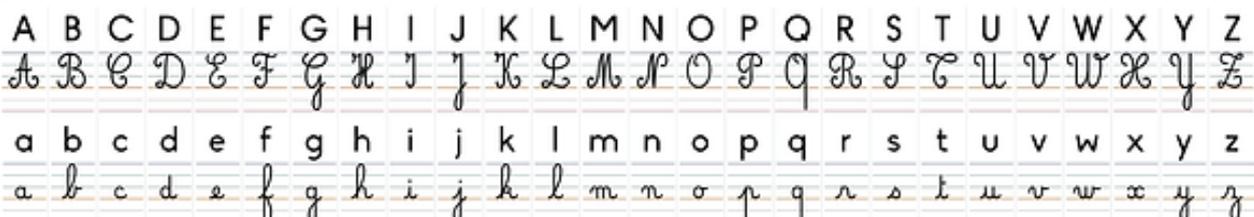
Carrepuis : en partenariat avec l'USEP, les élèves participeront à la journée olympique organisée à Samara.

Un voyage commun sera organisé en fin d'année scolaire. Le 29 juin, un spectacle aura lieu et rassemblera toutes les classes du RPI. Une kermesse sera organisée par les parents.



LA CLASSE DE
MADAME BROCHU

MADAME BROCHU
MADAME BROCHU



LA GARDERIE

La garderie, située au 48 Grande Rue à CARREPUIS accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18h30.

Qu'il arrive par le bus ou qu'il sorte de l'école de Carrépuis, votre enfant peut déjeuner à la salle du Puits carré : il est pris en charge par un animateur et à la fin de la pause méridienne, il est reconduit au bus ou à l'école.

LE COMITE DES FETES

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux, que les projets de chacun se réalisent en cette nouvelle année 2024.

Présidente depuis 2017, c'est avec un réel plaisir que j'ai pris à cœur, avec l'aide précieuse de Maéva ainsi que William, Nicolas, Angéline et Renaud, à organiser soirées, brocantes et arbres de Noël.

Malheureusement, par manque de temps et de bénévoles, nous mettons fin, à contre cœur, à nos événements annuels.

Toute personne souhaitant reprendre la présidence et faire ainsi vivre le village est la bienvenue.

Nous avons une pensée toute particulière pour Lola Spigolon ainsi que sa famille.

La présidente, Marine Poulet.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Nous vous rappelons qu'à cause du plan Vigipirate la grille de l'école doit être fermée à clé et qu'il faut téléphoner pour prévenir de votre arrivée. Notre secrétaire ira vous ouvrir. Vous pouvez rencontrer la secrétaire les :

Mardi de 8 h 00 à 12 h 30
Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

En cas d'impossibilité pendant ces créneaux, n'hésitez pas à demander un rendez-vous en téléphonant au 03 22 78 59 62. Vous serez reçu, selon votre souhait, par notre secrétaire ou l'un de nos élus.

En dehors de ces créneaux d'ouvertures, vous pouvez joindre la secrétaire au numéro suivant : 07 66 63 59 21 ou remplir le formulaire de contact que vous trouverez sur le site : verpillieres.fr

CEREMONIE

Comme chaque année, des cérémonies pour honorer les personnes civiles ou soldats morts pour la France ont été célébrées les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre. Il est important de rappeler ces événements tragiques à nos jeunes générations de façon à ne pas laisser tomber dans l'oubli les personnes mortes pour leur pays et se souvenir des faits pour que ça n'arrive plus jamais.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur a été servi



Invitée par son homologue et voisin Yann GUIGAND, Maire d'AMY, Madame le Maire s'est rendue à la cérémonie qu'il organisait en collaboration avec l'association des anciens combattants le 24 juin dernier. En présence de différentes personnalités, elle a assisté à la réception du nouveau drapeau de la commune d'Amy à une jeune porte-drapeau de 20 ans et la remise des gants, baudrier et béret à un jeune amédéen de 12 ans. Gageons que le devoir de mémoire perdurera.

LES TRAVAUX

La voirie

Des travaux de voirie ont été effectués Grande Rue afin d'améliorer les conditions de circulation, de sécurité, de stationnement et d'accès à l'école et à la mairie.

Il a été installé deux réhausseurs qui vont sécuriser la traverser des enfants qui se rendent à l'école. Un grattage des enrobés a été effectué à l'intersection de la rue de l'Eglise et de la Grande Rue jusque devant la cour de l'école et un nouveau revêtement a été installé. Au plus près de la mare une bouche d'évacuation des eaux de pluie a été définie par la pose de bordures. En face de l'école des places de parking ont été créées pour faciliter le stationnement des institutrice, secrétaire atsem et habitants

du logement communal, mais aussi pour les parents qui viennent déposer leur enfant. L'une des places est réservée aux personnes à mobilité réduite.



L'affichage

Les panneaux d'affichage mairie très abîmés, ont été remplacés par une seule vitrine, plus grande, qui protège des intempéries et permet d'intégrer un peu plus de documents.



LES HAUTS DE FRANCE PROPRES

Cette année les bénévoles et amoureux de notre territoire ont encore une fois sillonné les routes et chemins du village afin de nettoyer la nature.

Si l'année 2022 était une réussite à l'échelle régionale avec 7 300 m³ de déchets ramassés, l'édition 2023 a été encore plus exceptionnelle avec 8 700 m³.

Nous félicitons les participants petits et grands pour leur implication à cette manifestation qui facilite la prise de conscience de l'impact sur notre environnement et qui permet d'être plus attentif à la production de déchets au quotidien.

L'édition 2024 est programmée le troisième week-end du mois de mars et devrait avoir lieu le dimanche 17 mars dans la commune.



LE BUS FRANCE SERVICE

Il vient s'installer dans la commune sur le parking de la salle polyvalente de façon pour être au plus près des habitants du village et leur apporter une aide sur différentes procédures susceptibles de correspondre à votre situation.

Il vous oriente sur l'agence partenaire adéquate, vous bénéficiez d'un libre accès à des postes informatiques, connectés à internet.

Les personnels vous aident à rechercher des informations sur un site, à réaliser des téléprocédures. Ils vous accompagnent dans l'utilisation des équipements et vous orientent sur le bon interlocuteur. Ils vous accompagnent dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...). Ils vous aident dans la constitution de dossier et la vérification de sa recevabilité. Ils impriment vos documents et vous aident dans la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire.

9 services sont proposés à bord de ce bus :

- ✚ Pôle-emploi,
- ✚ MSA- santé famille retraite services,
- ✚ L'assurance maladie,
- ✚ L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS),
- ✚ Point justice,
- ✚ La poste,
- ✚ La direction générale des finances publiques (DGFiP),
- ✚ L'assurance retraite,
- ✚ La caisse d'allocations familiales (CAF).



Chaque nouveau passage dans le village est signalé sur l'application « intramuros » de votre téléphone.

Pour tous renseignements que vous souhaitez à ce sujet, vous pouvez contacter la secrétaire de mairie.

FESTIVITÉS

Lors de la fête de Noël organisée par la commune en partenariat avec le comité des fêtes, 36 colis ont été distribués aux aînés, 14 enfants ont reçus des jouets et un goûter a été servi à tous les participants.



A la fête des mères, c'est 50 roses et 50 brioches qui ont été distribués aux mamans du village.

D'autres part, des sapins ont été disposés dans le village et vous avez participer à leur décoration.



DIVERS

Rappel

Le chemin qui contourne le village dit du « Tour de Ville » est emprunté par des marcheurs mais aussi par des véhicules. Actuellement, au vu des conditions météorologiques pluvieuses, nous vous demandons de bien vouloir éviter d'y circuler autrement qu'à pieds.

En effet, Yannick, notre bénévole l'entretient pendant toute la période estivale afin que chacun puisse y marcher sans encombre. Nous avons constaté que l'état du chemin se dégradait et qu'il ne sera pas possible d'y passer la tondeuse si des ornières dues aux passages de voitures continuent de se former.

Alors merci à chacun d'attendre le retour des beaux jours pour emprunter ce chemin en voiture.

Pour les mêmes raisons, attention aussi aux trottoirs qui sont souvent détériorés par des stationnements répétitifs.

Nous vous demandons aussi d'entretenir votre trottoir jusqu'à la ligne d'eau, cela peut éviter la chute d'une personne ou d'un enfant.

Est-il besoin de rappeler que les déjections des chiens sont interdites sur les trottoirs.

Pour clore le sujet, un peu de respect de part et d'autre apporteront l'harmonie et le sentiment de bien vivre ensemble.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement dans le village, qu'ils soient élus ou non.

Enfin, nous vous rappelons que toutes les photos prises de la commune, sont les bienvenues, il suffit de les envoyer sur l'adresse mail de la mairie :

mairie.verpillieres348@orange.fr



EPR Services

**ÉLECTRICITÉ • PLOMBERIE
SANITAIRE • RÉNOVATION
SERRURERIE • FERMETURE
AUTOMATISME**

06 60 67 31 38
eprservices.roye@gmail.com
80700 ROYE
www.matelec-roye.fr



Nous remercions l'entreprise EPR Services pour sa participation à l'impression de notre bulletin municipal et pour les différents travaux qu'elle a effectués à l'école et au logement communal.